

## EXPOSITIONS PUBLIQUES

Dimanche de 14h00 /  
18h00 et lundi dès 9h00

Catalogue en ligne

[www.mercier-auto.com](http://www.mercier-auto.com)

**Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30**

## EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES.

Informations pratiques

### POUR PARTICIPER AUX VENTES AUX ENCHÈRES, VOUS DEVEZ NOUS FOURNIR :

- ◆ Une pièce d'identité
- ◆ VENTE AUTO sur place - Une caution de 1 000€ par carte bancaire – (cette somme d'acompte concerne uniquement pour les ventes autos)
- ◆ VENTE AUTO sur Interenchères - Une caution de 2 000€ par carte bancaire (cette somme d'acompte concerne uniquement pour les ventes autos)
- ◆ VENTE TP/PL - Une caution de 3 000€ par carte bancaire
- ◆ VENTE AUTO-PRESTIGE – Une caution de 6 000€ par carte bancaire
- ◆ Pour les professionnels l'extrait K-BIS de moins de 6 mois avec copie de pièce d'identité du dirigeant

### LES FRAIS DE VENTE

Barème dégressif par tranche applicable aux ventes volontaires :

- ◆ De 0 à 3500 € : 15% TTC du montant d'adjudication
- ◆ Au-delà de 3500€ : 13,50% TTC du montant d'adjudication
- ◆ Forfait minimum de frais de 350 € TTC
- ◆ Frais de dossier : 120 € TTC (ou 300 € TTC pour la vente Prestige)  
+ 40 € TTC supplémentaires pour les véhicules électriques, soit un total de 160 € TTC.
- ◆ **Frais pour achat en LIVE : 168€ TTC**

Taux légal fixe pour les ventes judiciaires : 14.28% TTC du montant d'adjudication

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

**Nous acceptons uniquement les paiements par virement bancaire ou carte bancaire.**

Carte bancaire jusqu'à 3.000€

Au-delà paiement par virement bancaire unique (1 facture = 1 virement) en provenance exclusive du compte bancaire de l'acheteur facturé.

### **MISE A DISPOSITION ET ENLEVEMENT DES LOTS:**

**La délivrance et l'enlèvement des véhicules n'a lieu qu'une fois le règlement effectué et sur rendez-vous.**

En cas d'achats multiples l'adjudicataire s'engage à régler l'intégralité de ses achats. A défaut les lots seront retenus en attente du paiement intégral.

Au jour du retrait du véhicule il est demandé à l'adjudicataire de fournir la copie de son permis de conduire aux fins de déclaration de cession du véhicule.

**L'enlèvement des véhicules doit intervenir au plus tard le vendredi suivant la vente. Passé ce délai, des pénalités de retard seront facturées par Mercier Automobiles à l'adjudicataire (20€ TTC/jour de frais de gardiennage).**

### **En cas d'exportation**

Avant l'achat, veuillez impérativement vous rapprocher de Mercier Auto pour connaître les modalités d'exportation.

L'adjudicataire final doit être déclaré dans les 48 heures suivant l'achat, passé ce délai la facture ne pourra plus être modifiée

### **CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES**

Véhicules particuliers, de sociétés, utilitaires : **tous les véhicules sont soumis à un contrôle technique volontaire** (véhicules de moins de 4 ans) ou réglementaire (véhicules plus de 4 ans) établis sur 132 points de contrôle et réalisé dans un centre de contrôle agréé par la préfecture.

Les véhicules sont vendus en l'état, tels qu'ils sont confiés à Mercier Auto.

Pour apprécier l'état des véhicules il est essentiel de participer à l'exposition publique préalable et de nous contacter avant la vente : **[Conseilauto@mercier.com](mailto:Conseilauto@mercier.com)**

### **UNE ADJUDICATION EST DÉFINITIVE ET NE PEUT ÊTRE ANNULÉE**

Au prononcé du mot "adjudgé" par le commissaire-priseur, le dernier enchérisseur est déclaré «adjudicataire » du lot et s'engage à en régler le prix.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## VENTES AUX ENCHERES PHYSIQUES

La société Mercier Automobiles organise et réalise des ventes aux enchères publiques de véhicules et d'autres matériels auxquelles sont applicables les dispositions générales des présentes conditions

## CARACTERISTIQUES DES VEHICULES

Les véhicules présentés sont issus de retour de location longue durée, de sociétés de crédit, de constructeurs automobiles, de propriétaires de flotte et de divers propriétaires. La provenance des véhicules est donc parfaitement connue.

Les véhicules sont vendus en l'état, tels qu'ils sont confiés à Mercier Automobiles.

Véhicules particuliers, de sociétés, utilitaires : **tous les véhicules sont soumis à un contrôle technique volontaire** (véhicules de moins de 4 ans) ou réglementaire (véhicules plus de 4 ans) établis sur 132 points de contrôle et réalisé dans un centre de contrôle agréé par la préfecture.

Le contenu de ce contrôle est soumis à une réglementation stricte et précise. Elle impose une indépendance totale du contrôle technique vis-à-vis de toute activité liée à la réparation ou au commerce automobile. Le contrôle technique est donc neutre, impartial et objectif.

De plus de très nombreux véhicules sont présentés avec l'intégralité des historiques d'entretien La T.V.A est récupérable sur de nombreux véhicules pour les personnes assujetties.

Les véhicules en provenance de l'union européenne, présentés avec des certificats européens de conformité, feront l'objet de la part de l'acquéreur d'une simple demande gratuite de quitus fiscal auprès de leur service des impôts, après la vente.

Attention tous nos véhicules sont présentés dans l'état dans lequel ils nous ont été confiés mais tous les véhicules utilitaires et de tourisme de moins de 200 000 km et moins de 15 ans au jour de la vente sont successibles de bénéficier de garanties mécaniques optionnelles.

## EXPOSITION PUBLIQUE DES LOTS

Chaque vente est précédée d'une exposition publique des lots sur le site de la vente (voir les dates).

Ces expositions ont pour but essentiel de permettre aux futurs acquéreurs d'apprécier l'état et la nature des véhicules mis en vente.

D'autre part, le personnel de Mercier Automobiles se tient à disposition du public pour ouvrir les véhicules (véhicules particuliers, véhicules utilitaires légers, poids lourds), y accéder,

fournir des renseignements et accompagner les acquéreurs dans leur démarche d'achat.

Tous les véhicules de moins de 15 ans et de moins de 200.000 kilomètres peuvent bénéficier d'une garantie mécanique que vous pouvez souscrire en sus du prix de vente (voir la rubrique) auprès de notre partenaire.

Vous pouvez également souscrire une assurance temporaire pour 2, 7, 15 ou 30 jours, vous permettant ainsi de bénéficier du temps nécessaire à la comparaison des différentes offres des compagnies d'assurance.

Enfin, nous pouvons effectuer pour votre compte les démarches nécessaires d'immatriculation du véhicule en préfecture, vous évitant ainsi de vous déplacer (renseignez-vous sur les conditions auprès du personnel d'accueil).

## **VENTES LIVE**

Si vous ne pouvez participer physiquement à la vente aux enchères publiques, vous pouvez néanmoins assister à la vente et enchérir sur Internet grâce à notre système de vente LIVE.

Mercier Automobiles se réserve le droit de refuser l'accès à un utilisateur.

Vous devrez également effectuer une empreinte bancaire de 2.000 euros TTC par carte de paiement (3.000 euros pour les ventes de poids-lourds, 6.000 euros pour les ventes de prestige). S'agissant d'une caution 3DSecure il est possible selon votre organisme financier que cette somme soit prélevée avant d'être restituée automatiquement 7 jours après le dépôt, même en cas de non-adjudication en votre faveur.

Vos coordonnées bancaires seront vérifiées par le biais d'un système de paiement sécurisé indépendant.

Mercier Automobiles ne conservent pas les informations bancaires.

De plus, la carte bancaire n'est pas débitée si vous n'êtes pas adjudicataire.

Cependant certaines banques peuvent être amenées à retenir le montant de l'empreinte durant 7 jours (voir davantage si l'empreinte a été déposée avec une carte à crédit et/ou débit différé).

Si vous êtes adjudicataire via Internet, la caution forfaitaire sera transformée en acompte et débitée immédiatement. Une facture sera alors établie et l'acompte sera déduit du montant à régler.

La divulgation des identifiants (mail et mot de passe) ainsi que l'utilisation par un tiers engagent l'unique responsabilité de l'internaute.

En cas de non-paiement dans les délais, l'internaute s'expose alors à la clôture de son compte.

En cas d'achat, Mercier Automobiles est susceptible d'envoyer sur votre adresse mail communiquée sur la plateforme Interenchères Live, les factures, certificats et documents relatifs à la vente ainsi que notre newsletter.

## **ADJUDICATION**

Au cours de la vente, toute personne portant une enchère et déclarée « adjudicataire » d'un lot doit remettre au personnel de Mercier Automobiles un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis) ainsi qu'une caution (chèque simple établi à l'ordre de Mercier Automobiles ou acompte en carte bleue) d'un montant de 10% du prix d'adjudication immédiatement, avec un minimum de 1000 euros.

Au prononcé du mot "adjudé" par le commissaire-priseur, le dernier enchérisseur est déclaré « adjudicataire » du lot.

## **MODES DE REGLEMENT**

La vente se fait expressément au comptant.

Plusieurs modes de paiements sont autorisés :

- Virement Bancaire (pas de déblocage des véhicules sur présentation d'un ordre de virement) : privilégiez ce mode de règlement. Seul le crédit sur notre compte fait foi.
- Paiement par carte bancaire : au préalable, nécessité de faire déplafonner temporairement votre carte auprès de votre établissement bancaire, plafonné à 3.000 Euros.

## **FRAIS DE VENTE TTC**

[Téléchargez le barème de frais au format PDF](#)

### **Ventes véhicules particuliers, de sociétés et utilitaires.**

Barème dégressif par tranche applicable aux ventes volontaires : Barème

dégressif par tranche applicable aux ventes volontaires :

- ◆ De 0 à 3500 € : 15% TTC du montant d'adjudication
- ◆ Au-delà de 3500€ : 13,50% TTC du montant d'adjudication
- ◆ Forfait minimum de frais de 350 € TTC
- ◆ Frais de dossier : 120€ TTC (300€ TTC pour la vente prestige)
- ◆ Frais pour achat en LIVE : 180€ TTC
- ◆ Frais de dossier pour les véhicules électriques sont à 40€TTC - comprend la fourniture du certificat de batterie SOH (état de santé de la batterie).

Barème légal fixe applicable aux ventes

judiciaires :

- 14,28 % TTC du montant d'adjudication

A ces frais d'adjudication, il faut également rajouter des frais de dossier d'un montant

de 120€ TTC couvrant la mise à disposition du véhicule, des frais administratifs ainsi que les frais de contrôle technique et de 300€ TTC pour les ventes prestige.

D'autre part, en cas d'achat sur internet au travers du système de VENTE LIVE, une participation complémentaire de 48€ TTC par véhicule acheté vous sera demandée pour les frais d'utilisation du service.

Montant total des frais de vente TTC = frais d'adjudication TTC + frais de dossier TTC + frais VENTE LIVE TTC\*

\*uniquement pour les achats LIVE INTERNET

### **Ventes poids lourds et matériels :**

Barème fixe appliqué aux ventes poids lourds et matériels :

- 13% HT (minimum de frais 25 euros HT) du montant d'adjudication. Plus 120€ TTC de frais de dossier  
Les enchères lors des ventes de Poids-lourds et TP sont exprimées en euros HT.

### **Ventes automobilia :**

Frais de vente objets automobilia : 20% TTC

### **MISE A DISPOSITION ET ENLEVEMENT DES LOTS**

La délivrance et l'enlèvement des véhicules n'a lieu qu'une fois le règlement effectué. En cas d'achats multiples l'adjudicataire s'engage à régler l'intégralité de ses achats. A défaut les lots seront retenus en attente du paiement intégral.

Une copie de pièce d'identité de l'acquéreur et une copie de pièce d'identité de la personne récupérant le véhicule si celle-ci est différente de celle mentionnée sur la facture seront exigées.

Pour les professionnels le numéro SIRET sera également exigé.

Si l'adresse de facturation ne correspond pas à la pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois doit être présent.

Au moment du règlement, il vous sera délivré une pochette contenant tous les documents techniques et administratifs du véhicule (VP, VUL, PL) afin de pouvoir procéder à l'immatriculation du véhicule en préfecture (mutation de carte grise).

L'enlèvement des véhicules doit intervenir au plus tard le vendredi suivant la vente – soit cinq jours ouvrés. Passé ce délai, des pénalités de retard seront facturées par Mercier Automobiles à l'adjudicataire (20€ TTC/jour de frais de gardiennage).

En cas de non-paiement total ou partiel dans les délais impartis suite à une enchère remportée, et après notification de l'adjudicataire défaillant par courrier en lettre recommandée avec AR : les lots

seront représentés en vente aux enchères publiques conformément à la procédure de réitération des enchères.

Dans le cadre de cette remise en vente, l'acheteur initial demeure responsable de toute différence de prix entre le montant de l'enchère initiale et le prix obtenu lors de la nouvelle vente. En sus des frais administratifs de 200 € seront appliqués dans le cadre de cette remise en vente.

En outre l'adjudicataire défaillant pourra se voir exclu de toutes futures enchères ou ventes organisées par la SAS Mercier Auto et sera tenu de régler toutes les sommes dues dans un délai de 15 jours, sous peine de poursuites judiciaires.

Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. Mercier Automobiles ne pourra être tenu responsable en cas de défaut d'assurance.

A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule.

#### **VEHICULES DESTINES A L'EXPORT**

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne.

Le paragraphe suivant ne concerne que les véhicules annoncés « vendu avec TVA ».

L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée « VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE ». Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. L'exportation doit être effectuée dans les 30 jours maximum qui suivent la vente tant pour l'Union Européenne que pour tous les autres pays. Passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Dans tous les cas, les personnes désirant exporter sont priées de vérifier l'intégralité des documents administratifs présents dans les dossiers.

Cette diligence est de la responsabilité exclusive des personnes souhaitant exporter un bien.

SAS Mercier Automobiles ne peut pas être tenu responsable de cela du fait que chaque pays destinataire a ses propres règles.

#### **Livraisons dans l'Union Européenne**

Pour les professionnels, obligation de donner préalablement à la vente :

- numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité,
- registre du commerce (équivalent du Kbis),
- tout document justifiant l'identité du gérant (pièce d'identité, passeport).

L'exonération de TVA n'est cependant possible qu'à la condition que l'acheteur remette à

MERCIER AUTOMOBILES une lettre originale de transport (CMR) visée par le transporteur et le client prouvant la livraison du véhicule dans un autre pays état membre ou une copie de la carte d'immatriculation du véhicule dans l'autre état membre.

Le règlement devra impérativement être effectué par un virement étranger provenant de la société acquéreur.

### **Exportations hors de l'Union Européenne**

L'acheteur devra obligatoirement passer par un transitaire référencé chez MERCIER AUTOMOBILES (CAR TRANSIT INTERNATIONAL, ROUSSEL ou AGENCE EUGENE MUSSCHE).

L'acheteur doit une fois l'exportation réalisée dans le délai de 30 jours déjà cité, adresser à MERCIER AUTOMOBILES l'exemplaire "3" du document "EX 1" visé par le bureau de douane de sortie du véhicule. Il est obligatoire que ce document "EX 1" fasse apparaître MERCIER AUTOMOBILES comme expéditeur.

Le demande de remboursement devra être remise dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de vente. Aucun remboursement ne pourra être effectué passé ce délai.

Seulement par virement au nom de l'acquéreur ou à un autre nom selon procuration officielle rédigée en français par l'acquéreur.

---

**Mercier Automobiles** Adresse du siège : 71 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Baroeul  
Immatriculation au RCS : 442 619 060 R.C.S Lille Métropole Date d'immatriculation : 04/07/2002  
Forme juridique : Société par actions simplifiée Agrément : 2002-326 Capital social : 26 000 Euros

**SELARL Mercier CPJ** Adresse du siège : 14 rue des Jardins 59000 Lille Immatriculation au RCS : 783 704 679 R.C.S Lille Métropole Date d'immatriculation : 26/06/1995 Forme juridique : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Agrément : 2002-314 Capital social : 173 791,88 Euros